



- d. Présence obligatoire ou invitation à une cérémonie ou à une activité conjointe entre les campus (par exemple, les activités d'orientation du programme MDCM, la cérémonie de remise des sarraus blancs, la remise des diplômes, une séance de réflexion pour le programme MDCM ou l'agrément)
 - e. Autres activités, à la demande du décanat associé, Campus Outaouais ou de la direction associée, Opérations, Campus Outaouais
3. Autres frais :
- a. Une indemnité journalière est versée pour couvrir les repas, le cas échéant (selon l'horaire).
 - b. Le remboursement des frais d'hébergement n'est accordé que dans les cas où la présence est requise pendant plus d'une journée.
 - c. Aucune indemnisation horaire n'est fournie.
4. Autres considérations :
- a. Si la F... (autobus) pour un événement... assister au même événement...
5. Situations particulières qui ne sont pas remboursés :
- a. Le Bureau... des membres du corps professoral... par le Bureau des ÉMPC et devant... assistance (par exemple, pour un... union du sous-comité du volet).
 - b. Le Bureau... des membres du corps professoral... à une allocation versée par le Bureau des... Campus Outaouais; une personne dans cette situation... sur le travail lié à son poste au Campus Outaouais...
6. Les frais de déplacement... support de frais. Il faut remplir le rapport... Il faut ensuite envoyer une... à aec14-finance.med@mcgill.ca.